

Les Annonces, Réclames Industrielles ou autres, sont reçues directement au Bureau du Journal.

TARIF DES ANNONCES

Pour l'année 1855. ANNONCES-AFFICHES Justifiées sur cinq colonnes et comptées sur le caractère de cinq points : D'UNE à QUATRE Annonces en un mois... fr. 50 c. la ligne.

ANNONCES ANGLAISES Justifiées sur cinq colonnes et comptées ligne pour ligne : D'UNE à QUATRE Annonces en un mois... fr. 80 c. la ligne.

Ventes immobilières. AUDIENCE DES CRIÉES. DOMAINES DE LA MAZET ET DE LA FENOULLIERE (BOUCHES-DU-RHON). Etude de M. LISBONNE, avoué à Aix, rue Beauvezet, 22.

parcelles de terrain dispersées. Le tout situé au terroir de Fos, et saisi à l'encontre de M. Philippe-Henri-Maxime, comte de Renaud-d'Allen et de dame Albine-Virginie de Grasse du Bar, veuve de M. le comte Renaud-d'Allen, propriétaires, domiciliés à Aix.

CHARGE D'AGRÉE à céder, dans un chef-lieu de département. Produit 3,500 fr. à 4,000 fr. Prix : 12,500 fr. (facilités). S'ad. à la SÉCURITÉ, 61, rue Mélay. (14391)

SAVON LÉNTIF perfectionné. Il prévient les creva-ses, gergures des mains, maladies de peau. L'alcali y est complètement saturé, de sorte que, soit pour la barbe, soit pour la toilette, il n'irrite jamais la peau; il est aussi pur que le savon médicinal, et il n'en diffère que parce qu'il est aromatisé à l'amande amère ou au bouquet hygiénique.

CRÈME DE SAVON LÉNTIF Elle est en poudre, préparée avec le même savon, aromatisée aux mêmes odeurs et spécialement destinée pour la barbe ou l'usage quotidien de la toilette des mains, des bras, du cou, du visage, dont elle conserve la fraîcheur. Le flacon, 2 fr. Pharmacie Laroze, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris. (14347).

DENTIFRICES LAROSE Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26. L'opiat dentifrice au quinquina, pyréthre et gyaac jouit des mêmes propriétés que la poudre et

l'élixir. Son action tonique et anti-puante en fait le meilleur préservatif des affections scorbutiques. Il donne du ton aux gencives et prévient la carie sûre et facile développement. (14349).

EAU LUSTRALE pour la toilette des che- pèche de tomber, en prévenir et retarder le blan- chiment; son action vivifiante et réparatrice conserve au cuir chevelu son élasticité normale, prévient et calme les démangeaisons de la tête, enlève les pellicules grasses ou farineuses. Prix de la bouteille, 3 fr.; les six flacons, 15 fr. — P.-P. Laroze, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26. (14348).

DENTS ET RATELIERS PERFECTIONNÉS DE HATTUTE-DURAND, Chirurgien-Dentiste de la 1^{re} division militaire. GUÉRISON RADICALE DES DENTS CARIÉES passage Vivienne, 13.

TRAITÉ PRISES MARITIMES

Dans lequel on a refundu en partie celui de Valin, en l'appropriant à la législation nouvelle, Par M. A. de PISTOYE. Et M. Ch. DUVERDY, Ancien avocat, chevalier de la Légion d'Honneur, Avocat à la Cour impériale, docteur en droit. Cet ouvrage contient un grand nombre de décisions inédites de l'ancien conseil des prises, et les actes émanés en 1854 des gouvernements bellicigènes et neutres. Prix : 15 francs. Chez DURAND, libraire, rue des Grès, 7.

Manufacture générale DE CAOUTCHOUC Ancienne maison PERRONCEL et C^o TARDIF et C^o BREVETÉS s. g. d. g. Exposition universelle de 1855. Vêtements en tous genres pour hommes, dames et enfants, Paletots, Manteaux, Cabans, Talmas, Imperatrices, Vareuses, Blouses, Pantalons, etc.

1832 - MÉDAILLES - 1854 D'OR ET D'ARGENT. 1839 1844 CHOCOLAT MENIER Usine modèle fondée en 1825, à Noisiel-sur-Marne Pour la Fabrication du Chocolat de Santé. Le Chocolat-Menier ne doit sa supériorité qu'à ses propriétés particulières; les soins minutieux apportés dans sa préparation ont assuré à ce Chocolat une renommée légitime et universelle.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Consistant en divan, commode, fauteuils, voitures, etc. (2539)

rengrée, Il appert que la société en nom collectif formée, suivant acte sous signatures privées, fait double, le dix-neuf mai mil huit cent cinquante-cinq, enregistré le deux juin suivant, folio 28, recto, case 8, par Pomme, qui a reçu cinq francs cinquante centimes pour l'acte de société, et le dix-neuf mai mil huit cent cinquante-cinq, enregistré le deux juin suivant, folio 28, recto, case 8, par Pomme, qui a reçu cinq francs cinquante centimes pour l'acte de société, et le dix-neuf mai mil huit cent cinquante-cinq, enregistré le deux juin suivant, folio 28, recto, case 8, par Pomme, qui a reçu cinq francs cinquante centimes pour l'acte de société.

même jour du même mois, bureau des actes sous seings privés, folio 57, verso, cases 2 à 3, reçu six francs, décime compris, signé Pommey. A été formée une société en com- mandite et par actions, sous la raison sociale L.-A. MULET et C^o, société connue sous le nom de Compagnie générale des lits hy- giéniques et des Barcelonnettes géographiques, dont les statuts ont été publiés dans les trois journaux judiciaires de Paris le vingt-deux octobre mil huit cent cinquante-cinq.

L'AIDE DU COMPTEUR. TABLE DE PYTHAGORE Contenant : 40 tableaux d'après lesquels la Multipli- cation se réduit à l'addition, la Division à la soustra- tion; — les Racines carrées et cubiques jusqu'à 2,000; — un tableau donnant la Circonférence et la surface du Cercle jusqu'à 200 au Diamètre; — les principaux moyens d'obtenir la superficie ou le volume des objets, selon leurs différentes formes, etc. — 2^e édit. Prix : 1 fr. 50. FRANCO par la poste, 1 fr. 75. (Affranchir.)

CONCORDATS. Du sieur MUTTON (Charles-Augustin), md épicer, rue Montmorency, 40, le 30 octobre à 12 heures (N^o 12453 du gr.). Du sieur DENNEBECQ (Jean-Baptiste-Nicolas), apprêteur de lapis, rue Bichel, 50, le 30 octobre à 1 heure (N^o 12718 du gr.).

En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Consistant en 18 assiettes, 18 tasses à café dorées, etc. (2535)

Art. 7. Le capital social est fixé à la somme de douze cent mille francs, représentés par douze mille actions de cent francs chacune. Il pourra être augmenté en raison du développement des opérations de la société par une décision de l'assemblée générale prise sur la proposition du gérant. Toutefois, il ne sera admis aucun capital social, soit six mille actions; l'autre moitié ne pourra être mise que par le gérant, au fur et à mesure que les besoins de la société lui paraîtront l'exiger.

Il appert : Qu'une société en nom collectif a été formée à partir du quinze octobre mil huit cent cinquante-cinq, pour finir le premier janvier mil huit cent soixante-neuf, entre M. Jean-Jules PLANTIER, négociant, demeurant à Paris, rue Neuve-Gillemelin, 20, et M. Jean-CLAU- RIGNON dit JULES, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Mar- tin, 18, pour l'exploitation d'un fonds de café-restauration sis à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 18; Que le siège social est dans l'établissement; Que la raison sociale est CHAR- GENT et PLANTIER;

TRIBUNAL DE COMMERCE AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal commu- nicaire de la comptabilité des fail- lites, sous le sceau du greffe, tous les renseignements relatifs à ces faillites, de dix à quatre heures.

ASSEMBLÉES DU 25 OCTOBRE 1855. NEUF HEURES : Corrèze père, md, synd. DIX HEURES : Thyly, boulanger, synd. — Messard, md forain, synd. — Syrel-Segretin, fab. de fleurs, etc.

En une maison sise à Paris, rue de la Madeleine, 7. Consistant en bureau, secrétaire, table à ouvrage, etc. (2541)

Art. 13. La société sera gérée et administrée par M. E. Gautier seul, qui en sera le directeur-gérant; il ne pourra s'y rattacher aucune autre personne qui n'ait été agréée par la société, et ce, par suite, cette société étant et demeurant constituée définitivement, à compter dudit jour dix-sept octo- bre, conformément aux articles 2 et 3 des statuts, pour finir le dix- sept octobre mil huit cent cinquante-cinq.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal commu- nicaire de la comptabilité des fail- lites, sous le sceau du greffe, tous les renseignements relatifs à ces faillites, de dix à quatre heures.

FAILLITES. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugements du 23 octobre 1855, qui déclarent la faillite ouverte et en font provisoirement ouverte au dit jour : Du sieur PERILLAT (Joseph), md de rubans, rue Villado, 10; nomme M. Drouin juge-commissaire, et M. Millet, rue Mazagran, 3, syndic pro- visoire (N^o 12750 du gr.).

DECES ET INHUMATIONS Du 22 octobre 1855. — Mme Du- chesne, 39 ans, rue de Chaillot, 40. — M. Duvillier, 80 ans, rue de Fau- bourg-St-Honoré, 56. — Mme Boer- gen, 44 ans, rue de l'Arche, 60. — M. Williams, 37 ans, rue de la Cas- cade, 43. — Mme Poitte, 58 ans, rue de la Yvernonne, 11. — M. Rochet, de la Yvernonne, 11. — M. Rochet, de la Yvernonne, 11. — M. Rochet, de la Yvernonne, 11.